

Quel pervers ce Macron : "je ne peux pas accueillir toute la misère du monde !"

écrit par Christine Tasin | 23 novembre 2017

Regardez et écoutez attentivement la scène. Et n'oubliez pas les leçons de la campagne : tout est prévu, organisé, manipulé.

L'arrivée de la voilée est prévue, elle s'est inscrite (Macron a à la main la feuille d'organisation de son prétendu bain de foule) et Macron sait exactement ce qu'elle veut... et ce qu'il doit lui répondre.

Or, il ne répond pas tout de suite qu'il ne peut pas accueillir toute la misère du monde. Loin de là.

Il s'en garde bien. Il sait que c'est ce que les journalistes répèteront ad nauseam, et ce que les Français rêvent d'entendre.

Mais auparavant, pendant 4 minutes, il aura donné le mode d'emploi pour avoir l'autorisation de s'installer en France :

- regroupement familial

- être demandeur d'asile

C'est un encouragement non dissimulé aux mariages arrangés au bled. Tu es immigré ou descendant d'immigré ? Fais une bonne action, pour la cause, pour le voisin, pour de l'argent, pour l'oumma... Va te chercher une épouse au bled, elle aura le droit de venir en France, au titre du regroupement familial.

Et rappeler l'importance du "réfugié", du demandeur d'asile c'est encourager ces hordes de "migrants" qui, falsifiant

identités et itinéraires, prétendent être ceux qu'ils ne sont pas. Rappelons qu'à Calais, il y avait seulement 7% de Syriens...

Ensuite il insiste, à moult reprises :

-“allez à la Préfecture.” L'autre répète qu'elle y est allée, qu'on lui a dit non... Il n'en a cure. Il répète.. “La préfecture ne peut pas dire non comme cela, elle doit instruire le dossier.”

Et tant que la Préfecture n'a pas instruit le dossier, ce qui peut prendre des mois, voire des années... le clandestin vit tranquillement en France, prépare et organise ses bases pour ne pas retourner chez lui, mariage, blanc ou pas, prise en charge par les associations collabos et leurs avocats...

Tout étranger non européen doit faire une demande de visa avant d'arriver chez nous, et s'il reste dans le pays malgré le visa expiré il devient illégal.

Or, que lui dit Macron ? **Non pas, vous êtes venue avec un visa de commerce, votre visa n'est plus valable, rentrez chez vous. Ce qui était la seule et unique chose à dire. Il lui dit “allez à la Préfecture” faire une demande... au lieu de la faire saisir par la force publique pour la mettre dans l'avion du retour.**

Bref, la communication, c'est le premier – et le seul, au vu des dégâts – métier que maîtrise Macron. Pour notre plus grand malheur.

Et pendant ce temps, il ancre dans la tête des Français qu'il y aurait des bons et des mauvais clandestins. Les bons, ceux que lui aurait décidé d'aller chercher de l'autre côté de la Méditerranée, ceux qu'il accepte les bras ouverts, ceux qui, selon lui, seraient, rions un peu, “légaux”.

On arrive en effet à ce paradoxe que le Président de la République en personne donne aux illégaux des recettes pour rester en France... ou pour y arriver et y rester.

